

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	68 (1939)
Heft:	3
Rubrik:	La Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous rappelons que l'abonnement annuel est de 6 fr., soit : 5 fr. pour le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* et 1 fr. pour la cotisation annuelle à la Société fribourgeoise d'éducation.

Nous recommandons à nos abonnés de se servir de ce moyen pratique de payement.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Société fribourgeoise d'éducation

La S. F. E. aura, durant l'été prochain, sa réunion bisannuelle à Châtel-St-Denis. Il nous paraît utile de rappeler les origines de cette Société, de faire connaître dans quelles circonstances elle a été fondée et la marche qu'elle a suivie. Notre corps enseignant pourra ainsi constater le but qu'ont eu les fondateurs ; il trouvera maints sujets de réflexion dans la comparaison de deux époques : 1871 et aujourd'hui.

Nous remercions notre collaborateur du travail qu'il nous fournit. Nous espérons que nos abonnés éprouveront du plaisir à la lecture de ces pages qui leur feront mieux connaître la S. F. E. et les services qu'elle a rendus jusqu'ici à l'école fribourgeoise.

Rédaction.

Elle n'est plus de ce matin, notre Société. Si elle reste jeune, très jeune même, elle ne compte pourtant pas mal de printemps. Un coup d'œil rétrospectif sur ce long passé ne peut qu'intéresser les membres du corps enseignant, ainsi que les amis de l'école fribourgeoise et les attacher plus fortement à une institution qui a rendu les plus signalés services à la noble cause de l'enseignement dans notre cher canton. Nous nous proposons donc, dans une série d'articles, de rappeler les noms des fondateurs, les origines, le but les travaux, les résultats, les appuis, les manifestations, les idées défendues, en un mot, la marche générale et l'activité de notre Société d'éducation.

Rendons tout d'abord hommage à M. le chanoine Schorderet, promoteur de tant d'œuvres dans notre pays, qui prit l'initiative de la fondation de notre Association pédagogique fribourgeoise. La période 1870-1874 fut une époque de luttes : révision de la Constitution fédérale, Kulturkampf, vieux-catholicisme. Les autonomies cantonales en matière d'instruction et d'éducation de la jeunesse étaient alors sérieusement menacées. Dans les sphères fédérales on préparait un premier projet de révision de la Constitution. Les centralisateurs voulaient résERVER à l'Autorité fédérale la compétence exclusive dans le domaine de l'Enseignement primaire et secondaire. Dans plusieurs cantons, en particulier, dans ceux de Zurich et de Vaud, se tinrent des assemblées de protestations contre

ces tendances manifestes d'unitarisme. Fribourg ne resta pas à l'écart du mouvement. Toutes ces oppositions contribuèrent, en mai 1872, au rejet du premier projet de révision constitutionnelle.

C'est le 15 novembre 1871 que, sur l'invitation d'un comité d'initiative, se réunirent au Lycée de Fribourg, nombre d'instituteurs, de membres du clergé et d'amis de l'instruction primaire, pour assister à une séance constitutive de l'Association pédagogique. Voici la copie de la circulaire¹ envoyée par le dit Comité à tous ceux qu'intéressaient alors les questions scolaires.

Fribourg, le 6 novembre 1871.

Circulaire

aux professeurs, inspecteurs, instituteurs d'écoles et amis de l'éducation fribourgeoise.

La Commission chargée d'élaborer le projet de révision fédérale laissait intacte la grave question de l'enseignement. Pas un mot dans le projet qui pût porter atteinte à la souveraineté cantonale en cette matière : c'était peut-être la seule liberté des cantons qui n'y fût pas ébréchée.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Un travail actif, persévérant s'opère dans le sens sinon d'une centralisation absolue en matière d'éducation, du moins d'un mouvement prononcé vers l'unitarisme.

Il suffit de rappeler les conclusions prises à Zurich, par la réunion des instituteurs et les opinions qui se font jour dans la Suisse romande.

En face de cet état de choses, nous avons cru que les instituteurs fribourgeois, aussi bien que ceux de la Suisse allemande et du canton de Vaud, qui viennent de tenir, le 4 novembre, une réunion à Lausanne, devaient eux aussi aborder cette question, la discuter et envoyer aux Chambres fédérales le résultat de leurs délibérations.

Cette question intéresse au plus haut point les instituteurs et les professeurs fribourgeois, tous les pères de famille et les amis de l'enfance.

Après s'être concertés, les soussignés ont voulu, à l'exemple des instituteurs du canton de Vaud, prendre l'initiative pour inviter à une réunion MM. les professeurs, instituteurs, pères de famille et tous les amis de la jeunesse du canton de Fribourg.

Et puisque M. Ruchonnet, directeur de l'Instruction publique du canton de Vaud, a non seulement approuvé l'initiative qu'ont

¹ M. le chanoine Philipona à Châtel-St-Denis nous a très aimablement communiqué deux circulaires adressées à son père, M. Etienne Philipona, inspecteur scolaire à Châtel-St-Denis, ainsi qu'un article de *L'Indicateur de la Veveyse*.

prise les instituteurs vaudois, mais encore a cru devoir adresser une circulaire à MM. les instituteurs et aux Commissions d'école pour favoriser cette réunion, nous ne doutons pas, en dépit des prévisions d'un certain journal, que M. Charles, directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg, ne s'empresse, aussi bien que M. Ruchonnet, à laisser toute liberté à MM. les instituteurs pour émettre leurs opinions sur cette importante question et à dire leur pensée sur les décisions prises à Zurich et à Lausanne.

Les soussignés invitent donc à Fribourg, le 15 novembre à 1 h., au Lycée, tous leurs confrères, quelle que soit d'ailleurs leur manière de voir à cet égard, MM. les inspecteurs du canton de Fribourg, les pères de familles, tous les amis de l'Instruction, prêtres et laïques, tous ceux enfin qui ont à cœur l'avenir de notre pays, la sauvegarde de nos droits de citoyens suisses et la défense de nos libertés cantonales.

J. BAPST, Directeur du Collège.

HORNER, Aumônier de l'école normale d'Hauterive et professeur.

J. E. FASEL, directeur de l'école primaire à Guin.

AEBY, inspecteur.

L. GREMAUD, professeur de français à l'école normale d'Hauterive.

HIRT, instituteur.

DELLEY, instituteur.

J. J. ZURKINDEN, instituteur à Guin.

BLANC-DUPONT, institutrice.



En vue de nos manifestations scolaires

Au cours de l'une de ces années dernières, M. Piller, directeur de l'Instruction publique, émit le désir de voir se terminer les examens scolaires par de petites manifestations auxquelles seraient conviés les parents et les amis de l'école.

Or, trop souvent, les maîtres ont grand-peine à étoffer leur séance de saynètes ou de dialogues. Quant aux pièces de théâtre enfantines, elles sont assez peu nombreuses et pas toujours adaptées à nos classes rurales. On pourrait, à ce propos, aligner de copieux commentaires ; je crois plus opportun, puisque nous sommes bientôt à la veille des tournois, non pas de rompre une lance mais d'insérer un petit jeu géographique. Peut-être lui accordera-t-on quelque attention et suscitera-t-il à de mes collègues l'idée de livrer au *Bulletin pédagogique* des renseignements généreux ou d'autres pièces de ce genre.

La Sarine et ses amies

(Ce jeu ne réclame qu'un champ d'action restreint et le petit espace inoccupé, devant les pupitres suffit pour son exécution. La Sarine est figurée par un élève, s'avancant lentement, auquel se joignent les différents garçons ou fillettes, venant de droite ou de gauche, qui simulent les affluents.)